

Never give up !

Florian Hübner

Directeur Curabilis

Journées du Groupe "Réformes en matière pénale"

Zürich, 19 septembre 2013



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de la sécurité
Office cantonal de la détention - Curabilis

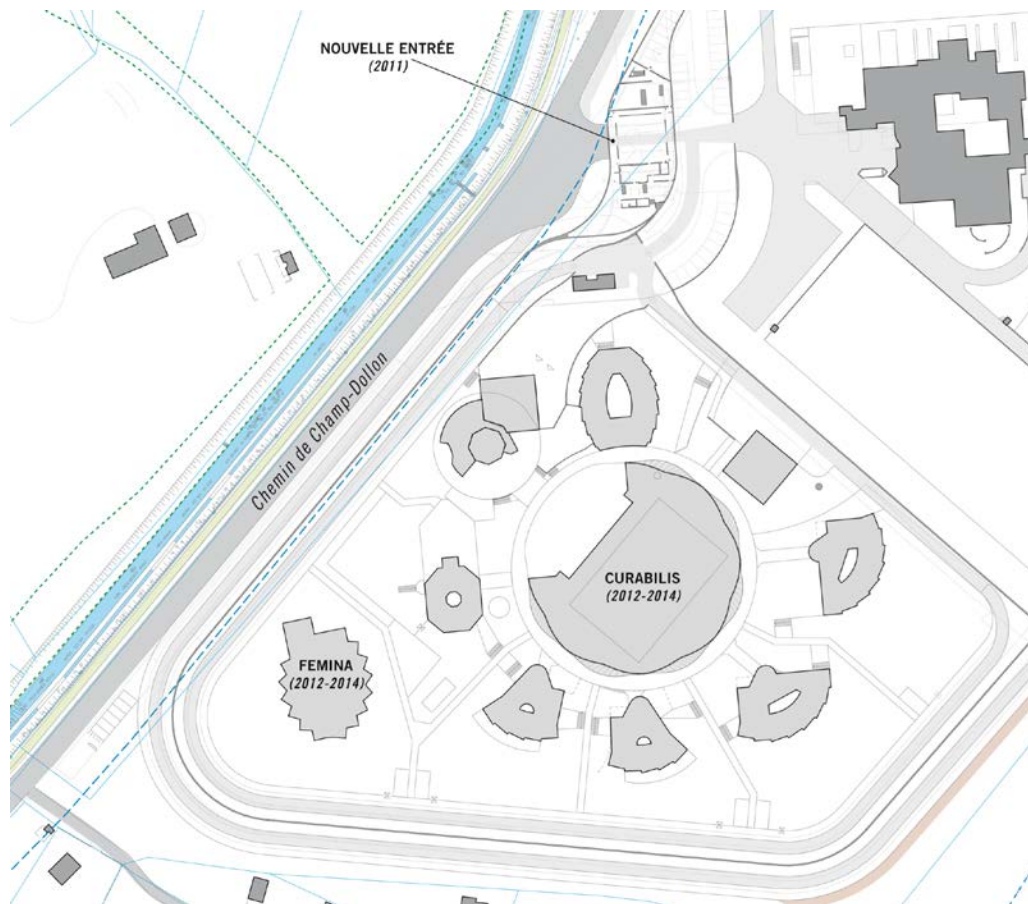
Quelques notes introductives

- Sur l'auteur
- Son parcours
- Son parcours pénitentiaire
- Sur l'actualité récente et *l'affaire Adeline*
- Axe retenu: ex directeur établissement pour femmes (la Tuilière, VD) et directeur du futur centre de mesures Curabilis (GE); beaucoup d'interrogations partagées !
- **Qui est au centre de l'attention ?**

Observation contextuelle sur les mesures

- Augmentation des mesures en Suisse: "*Massnahmenboom*" ?
- Changement code pénal en 2007: "*Pour ordonner une des mesures prévues aux art. 59 à 61, 63 et 64 (...) le juge se fonde sur une expertise*" - art. 56 al. CPS.
 - Conséquence légale (expertise condition préalable) plus que conséquence de changements dans la société (plus de troubles psychiatriques) ?
- Absence d'établissement approprié (CH latine surtout), placement en régime ordinaire possible "*dans la mesure où le traitement thérapeutique nécessaire est assuré par du personnel qualifié*" - art. 59 al. 3 in fine
- Mesure sans prise en charge appropriée: quel sens ?
- Se donner bonne conscience sans les moyens ...

Présentation express Curabilis



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de la sécurité
Office cantonal de la détention - Curabilis

Disparition de la culpabilité ?

- Privation de liberté demeure liée au délit commis
- Problème si irresponsabilité pénale est couplée avec une mesure de privation de liberté - cas vu en Autriche des *zurechnungsunfähige geistig abnorme Rechtsbrecher*
- A quoi sert la détention dans ce cas, et quelles sont les perspectives ?
- Qui est au centre de l'attention ? La personne ou la société ?
- Cas de la privation de liberté à fin d'assistance: quelle protection du malade ?

L'expert et l'expertise

- Besoin d'une appréciation sur risque / dangerosité / évolution pour pouvoir prendre une décision: OUI
- Mais par qui : spécialiste, thérapeute ou expert ?
- Une expertise ...
 - coûte (facturation à la page) - business as usual ?
 - prends du temps (faut-il toujours attendre 6 mois?)
 - n'est pas toujours lisible (expertise de l'expertise)
- Centre de compétences à développer + méthode(s) standardisée(s) selon l'objet de l'expertise

Le détenu: un patient *vraiment* ordinaire ?

- Personne détenue placée sous une relation juridique spéciale avec l'Etat
- Ne choisit pas d'être détenue: ne choisit donc pas son thérapeute
- Patient PARCE QUE privé de sa liberté
- Logique de territoire professionnel = pouvoir in fine
- Champ de tension entre ressources limitées
- Deux systèmes (justice, médecine) très lourds, peu mobiles, très formalisés, avec peu d'échange interne

Disparition de la culpabilité ... ou de la responsabilité ???

- Chaque acteur doit reprendre sa sphère d'autonomie et sa capacité décisionnelle; risque de transfert de la compétence *informelle* justice > psychiatrie
- Parallèle avec consultant dans entreprise: on ne décide plus rien sans s'appuyer sur un consultant-expert.
- "Feigheit des Gutachten" - un faux positif vaut mieux qu'un faux négatif, ne pas prendre de risque
- Risque résiduel: combien de Lucie, de Marie ou d'Adeline
a) notre société accepte b) le système accepte ?

Knowledge is power

- Les données critiques doivent être connues et partagées
- Renforcer les "compétences relationnelles" des acteurs de la chaîne pénale
- Données pertinentes et données pertinentes ... a posteriori
- Proactivité doit être la règle: circulation de l'information
- Culture de l'erreur - comment signaler les problèmes sans "risque professionnel"
- Expertise extérieure utile pour valider la perception, mais ne remplace pas l'intelligence collective !

Qui capitule ? Qui gagne ?

- Le psychiatre ?
 - La justice ?
 - La personne détenue ?
 - La société ?
-
- Peut-être que tout le monde perd au final si on capitule face aux émotions populistes
 - **Never give up: un système humaniste mais rigoureux est possible et nécessaire**